

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

SABETON

Société anonyme au capital de 4 063 384 €.
Siège social : 34, route d'Ecully, 69570 Dardilly
958 505 729 R.C.S. Lyon - APE : 702C.
Exercice Social : du 1er janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels

A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés	11		11	
Immobilisations corporelles :				
Terrains	92	47	45	116
Constructions	651	605	46	74
Installations techniques, matériel, et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	130	93	37	34
Immobilisations financières :				
Participations	33 501	2 390	31 111	29 298
Créances rattachées à des participations	6 225		6 225	2 907
Autres titres immobilisés	300	24	276	4
Autres				
	40 910	3 159	37 751	32 433
Actif circulant :				
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	26		26	13
Autres	775	674	101	431
Valeurs mobilières de placement	24 384		24 384	29 895
Disponibilités	382		382	376
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	14		14	6
	25 581	674	24 907	30 721
Total de l'actif	66 491	3 833	62 658	63 154

Passif	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux propres :		
Capital	4 126	4 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 558	9 558
Réserves :		
Réserve légale	420	420
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 267	48 799
Report à nouveau	1	1
Résultat de l'exercice	1 109	-1 559
Provisions réglementées	219	219
Total des capitaux propres avant répartition	61 700	61 596
Provisions pour risques et charges	162	209
Dettes :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	38	68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192	215
Dettes fiscales et sociales	524	973
Autres dettes	42	93
	796	1 349
Total du passif	62 658	63 154

II. — Compte de résultat de l'exercice.

	31/12/2006	31/12/2005
Montant net du chiffre d'affaires	513	584
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges, autres produits	78	
	591	584
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	-265	-346
Impôts, taxes et versements assimilés	-60	-51
Salaires et traitements	-428	-471
Charges sociales	-216	-236
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-41	-312
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-7	-25
Autres charges	-22	-22
	-1 039	-1 463
Résultat d'exploitation	-448	-879
Produits financiers :		
De participations	137	94
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		

D'intérêts et charges assimilées	537	16
Reprises sur provisions et transferts de charges	576	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	281	675
	1 531	786
Charges financières :		
Dotation financière aux amortissements et provisions		-1 549
Intérêts et charges assimilées	-20	
	-20	-1 549
Résultat financier	1 511	-763
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 063	-1 642
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion et de capital	71	63
Reprises sur provisions et transferts de charges	6	76
	77	139
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion et de capital	-71	-52
Dotations aux amortissements et provisions	-29	-4
	-100	-56
Résultat exceptionnel	-23	83
Impôts sur les bénéfices	69	0
Total des produits	2 268	1 509
Total des charges	-1 159	-3 068
Résultat net	1 109	-1 559

III. — Projet d'affectation du résultat.

(En milliers d'euros.)

Origines :	
Résultat de l'exercice	-1 109
	1 109
Affectations de l'exercice :	
Autres réserves	-1 109
	-1 109
Dividendes prélevés sur les autres réserves	731

IV. — Annexe aux comptes sociaux.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ces comptes ont été arrêtés le 24 avril 2007 par le Conseil d'Administration.

Faits caractéristiques de l'exercice.

- Reprise à hauteur de 576 milliers d'euros de la provision pour dépréciation des titres détenus dans la CIE AGRICOLE DE LA CRAU, compte tenu de la valeur patrimoniale de la société.
- Acquisition de 49 % de la SAS du ROYANS pour un montant de 896 milliers d'euros.
- Transmission universelle du patrimoine de REMIX à SABETON.

Règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général fixées par la loi du 30 avril 1983 et son décret du 29 novembre 1983, ainsi qu'au règlement 99-03 du CRC relatif à la réécriture du plan comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf évolution réglementaire ;
 - indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles. — Elles correspondent à des logiciels amortis en linéaire sur 12 mois.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable de vie et de la nature des immobilisations.

Les principales durées retenues sont :

Agencements de terrains	10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencements des constructions	de 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	de 2 à 10 ans

Immobilisations financières. — La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ; elle est déterminée, selon les caractéristiques de chaque filiale, par rapport aux capitaux propres réestimés de la filiale, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir, notamment à travers l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les flux futurs de trésorerie de la société SAINT JEAN sont actualisés sur une période de quatre ans en tenant compte d'un taux de 8,40 %.

Créances et dettes. — Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sur clients sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de l'ensemble des sinistres connus jusqu'à la date de clôture des comptes.

Valeurs mobilières de placement. — Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition ou de souscription.

Elles sont éventuellement dépréciées au vu de leur valeur boursière en fin d'année. Le cours retenu pour procéder à cette dépréciation par comparaison avec leur valeur brute est la valeur liquidative pour les SICAV et Certificats de dépôt.

Provisions. — Les provisions comprennent les provisions jugées nécessaires pour couvrir l'ensemble des risques encourus. Les engagements en matière de retraite comptabilisés au 31 décembre 2006 pour l'ensemble des salariés, soit six personnes, ont fait l'objet d'une provision d'un montant de 33 milliers d'euros selon la méthode rétrospective en tenant compte de la convention collective, de l'ancienneté et de l'âge des salariés, d'une table de mortalité, d'un taux de turnover faible, d'une revalorisation des salaires de 1,5 %, d'un taux d'actualisation de 4,11 % et d'un taux de charges sociales moyen de 43 %. L'intégralité de la dette actuarielle a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2006.

Notes sur le bilan et le compte de résultat.

Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans ces notes sont exprimés en milliers d'euros.

Note 1. — Mouvements de l'actif immobilisé.

Valeurs brutes	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Immobilisations incorporelles	15	11	15	11
Immobilisations corporelles	1 361	15	504	872
Immobilisations financières :				
Titres Cie Agricole de La Crau	18 769	378		19 147
Titres Saint Jean	13 457			13 457
Titres Altaxis	3			3
Titres SAS du Royans		896		896
Autres titres	64	654	420	298
Avances aux filiales	2 907	13 033	9 715	6 225
Total des valeurs brutes	36 576	14 987	10 654	40 909

Amortissements et dépréciations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Immobilisations incorporelles	15	1	15	1
Immobilisations corporelles	1 137	40	433	743
Immobilisations financières :				
titres Cie Agricole de la Crau	2 966		576	2 390
titres Altadis	2			2
autres titres	22			22
Total des amortissements et dépréciations	4 142	41	1 024	3 159

Note 2. — Valeurs mobilières de placement.

	31/12/2006
CIC Union Cash	803
Certificats de dépôt	23.581
Total	24.384

La valeur au bilan correspond à la valeur liquidative des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2006.

Note 3. — Actions propres détenues par la société.

Au 31 décembre 2006, la société détenait 22.005 actions propres pour une valeur au bilan de 272 milliers d'euros.

Note 4. — Capital social.

Le capital de la société, qui s'élevait, au 31 décembre 2005, à 4 157 825 euros divisé en 4 157 825 actions entièrement libérées d'un euro, s'élevait, au 31 décembre 2006, à 4 126 350 euros divisé en 4 126 350 actions, à la suite des annulations en dates des 18 avril et 11 octobre 2006 de 31 475 actions propres détenues par la société.

Note 5. — Tableau des variations des capitaux propres.

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2006	61 596
Variations en cours d'exercice :	
- annulation des actions propres	-382
- distribution d'un dividende de 0,15 euros par action	-622
- variation des provisions réglementées	-1
- résultat de l'exercice	1 109
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2006 avant affectation du résultat	61 700

Note 6. — Etat des provisions et des dépréciations.

Provisions et dépréciations	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Provisions réglementées	219			219
Provisions pour risques				
Provisions pour charges :	1			1
provision pour indemnités de départ en retraite	104	7	78	33
provision pour impôts	104	24		128
Dépréciation des immobilisations incorporelles	5		5	

Dépréciation des immobilisations financières :				
Sur titres Cie Agricole de la Crau	2 966		576	2 390
Sur titres Altagis	2			2
Sur les autres titres	22			22
Dépréciation des créances sur cession GPFE&A	674			674
Total des provisions et des dépréciations	4 097	31	659	3 469

Note 7. — Entreprises liées.

	Valeur brute	Dont entreprises liées	Dont hors groupe
Postes du bilan :			
Immobilisations financières et créances rattachées	40 026	39 726	300
Clients et comptes rattachés	26	2	24
Autres créances	775	35	740
Emprunts et dettes financières diverses	38		38
Postes du compte de résultat :			
Produits de participations	136	136	
Reprises de provisions sur immobilisations financières	576	576	
Intérêts et charges assimilées	20	19	1

Note 8. — Créances et dettes.

L'ensemble des créances et dettes est à échéance à moins d'un an.

Note 9. — Comptes de rattachement des produits et des charges.

Montant des charges à payer :	
Dettes fournisseurs	155
Dettes fiscales et sociales	35
	190
Montant des produits à recevoir :	
Clients et comptes rattachés	26
Créances rattachées à des participations	
Autres créances	5
Intérêts courus sur valeurs mobilières de placement	110
	141
Montant des charges constatées d'avance :	
Eléments d'exploitation	14

Note 10. — Ventilation du chiffre d'affaires.

	31/12/2006	31/12/2005
Prestations de services	215	213
Loyers	298	368
Total	513	581

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement en France.

Note 11. — Résultat financier.

	31/12/2006	31/12/2005
Reprise provision sur titres Cie Agricole de la Crau	576	
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	807	675
Autres produits	148	110
Total produits financiers	1 531	785
Dont entreprises liées	712	94
Dépréciation des titres Cie Agricole de la Crau		-1 549
Autres charges financières	20	
Total des charges financières	-20	-1 549
Dont entreprises liées	-19	-1 549
Résultat financier	1 511	-764

Note 12. — Résultat exceptionnel.

	31/12/2006	31/12/2005
Produits sur cession du terrain à Romans	71	
Valeur nette comptable du terrain à romans	-71	
Reprise de la provision pour impôt sur plus-values en sursis d'imposition		72
Produits exceptionnels divers	6	66
Charges exceptionnelles diverses	-30	-55
Résultat exceptionnel	-24	83

Note 13. — Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	1.063		1.063
Résultat exceptionnel	-24		-24
Produits dus à l'intégration fiscale		69	69
Total général	1.039	69	1.108

Note 14. — Rémunération des membres du conseil d'administration.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 22 milliers d'euros.

En ce qui concerne les organes de direction de la société, la rémunération brute versée à M. Claude GROS s'est élevée à 128 milliers d'euros. De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, du Plan Epargne Entreprise en vigueur dans la société et a perçu, à ce titre, un abondement de 4 140 euros.

Note 15. — Engagements hors bilan.

Engagements reçus. — Nantissement au profit de SABETON de 99.662 actions ALLAXIA et cautionnement personnel du dirigeant en garantie du remboursement du crédit vendeur de 598 milliers d'euros consenti par SABETON à E. COMPANION et du paiement des éventuels intérêts de retard. Afin de favoriser la recapitalisation de la société ALTAGIS, et donc de permettre le recouvrement de la totalité de ses créances liées à la cession de BVA intervenue en 2002, votre société a cédé, en mai 2004, la quasi-totalité des titres ALTAGIS qu'elle détenait au prix de 5,50 euros par action. Cette opération a été assortie d'un engagement par les acquéreurs de verser un complément de prix, pour le cas où ils viendraient à céder ultérieurement leurs actions à un prix supérieur à 5,50 euros.

Engagements donnés. — Options d'achat consenties sur 5 % du capital de SAINT JEAN au Président de SABETON, et sur 5 % au personnel de SAINT JEAN, à un prix d'exercice, d'une valeur à ce jour, de 8,83 euros par action et exerçable du 1er juillet 2010 au 31 juillet 2015. Ces options d'achat sont assorties d'options de vente exerçables à compter du 1er juillet 2015.

SABETON, SAINT JEAN et SAS DU ROYANS se sont engagées vis-à-vis de l'établissement prêteur, à inscrire, à première demande de sa part, une hypothèque de premier rang sur l'immobilier de ROMANS, en garantie du remboursement par SAINT JEAN d'un emprunt de 10 Millions d'euros contracté en 2005, dont le solde est de 8.989 milliers d'euros au 31 décembre 2006.

Option d'achat consentie par SABETON sur 49 % du capital de SAS ROYANS à SAINT JEAN au prix d'exercice de 200 euros par action, majoré d'un intérêt annuel de 4 % capitalisé et diminué des dividendes qui pourraient être versés par la SAS DU ROYANS. Cette option est exerçable à compter du 1er janvier 2007.

En application de la Loi du 2004-391 du 4 mai 2004 relative au droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées au titre du DIF par les salariés de la société s'élèvent à 231 heures. Aucune heure n'a, au cours de l'exercice, donné lieu à demande.

Note 16. — Intégration fiscale.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les conventions de répartition de l'impôt entre les sociétés SAINT JEAN, CIE AGRICOLE DE LA CRAU, SAS DU ROYANS, PARNY et SABETON ont une durée expirant le 31 décembre 2007.

La convention de répartition de l'impôt au sein du groupe est la suivante :

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en absence d'intégration fiscale ;
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe sont constatées en résultat dans les comptes de la société mère ;
- Les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie.

Note 17. — Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.

— Provisions non déductibles temporairement et déficit fiscal reportable :

Provision pour congés payés	15 K €
Provision pour engagements de retraite	7 K €
Frais d'acquisition des titres de participation	5 K €
Déficit fiscal	2 946 K €
Allègement de la dette future d'impôt au taux de 33,33%	991 K €

— Fiscalité latente : Le déficit fiscal restant à imputer s'élève à 2 946 milliers d'euros au 31 décembre 2006.

Le solde de la taxe exceptionnelle dite « exit tax » de 2,5 % sur le montant de la réserve spéciale des plus-values à long terme, d'un montant de 413 milliers d'euros, a été payé en mars 2007.

VI. — Filiales et participations.

(En milliers d'euros.)

	Cie Agricole de la Crau, 34, route d'Ecully, 69570 Dardilly	Saint Jean, 44, avenue. des Allobroges, 26100 Romans	SAS du Royans, 44, av des Allobroges, 26100 Romans
Capital	920	1 220	915
Capitaux propres autres que le capital	15 648	2 116	1 124
Quote part du capital détenue (en %)	98,15	100	49
Valeur comptable brute des titres détenus	19 147	13 457	896
Valeur comptable nette des titres détenus	16 757	13 457	896
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés		35	6 225
Montant cautions et avals donnés par la société			
Chiffre d'affaires du dernier exercice HT	102	25 189	688
Bénéfice ou perte du dernier exercice	1 435	-133	-170
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice			

B. — Comptes consolidés.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS
Actifs non courants :			
Ecarts d'acquisition	4.1.	1 214	1 214
Autres immobilisations incorporelles	4.2.	185	204
Immobilisations corporelles	4.3.	22 456	17 439
Immeubles de placement	4.4.	2 541	2 994
Immobilisations financières	4.5.	5	2 163
Impôts différés	5.4.		117
Total actifs non courants		26 401	24 131
Actifs courants			
Stocks	4.6.	977	880
Clients	4.7.	2 826	2 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8.	46 766	51 412
Impôts exigibles	5.4.	37	177
Autres actifs courants	4.9.	8 942	6 408
Total actifs courants		59 548	61 404
Total actif		85 949	85 535

Passif	Note	31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS
Capitaux propres :			
Capital social	5.1.	4 126	4 158
Réserves attribuables au groupe	5.2.	47 927	52 681
Résultat du groupe		1 315	-2 694
Intérêts minoritaires		310	566
Total capitaux propres		53 678	54 711
Passifs non courants :			
Emprunts à long terme	5.3.	8 344	9 066
Impôts différés	5.4.	343	347
Provisions pour risques et charges	5.5.	12 616	12 159
Autres passifs non courants	5.6.	1 475	1 473
Total passifs non courants		22 778	23 045
Passifs courants :			
Fournisseurs et autres créiteurs	5.7.	8 297	6 861
Emprunts à court terme	5.3.	1 196	918
Total passifs courants		9 493	7 779
Total passif		85 949	85 535

II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS
Produits des activités ordinaires	6.1.	23 066	19 139
Marchandises et matières consommées		-9 695	-7 993
Frais de personnel	6.2.	-6 255	-5 563
Dotations aux amortissements		-2 248	-1 972
Autres achats, impôts et charges externes	6.3.	-5 492	-5 096

Dépréciation des écarts d'acquisition			-37
Autres produits et charges	6.4.	927	-2 475
Produits financiers	6.5.	1 538	1 258
Charges financières	6.5.	-403	-355
Résultat avant impôt		1 438	-3 094
Charge d'impôt sur le résultat	5.4.	-102	324
Résultat de la période		1 336	-2 770
Résultat des minoritaires		21	-76
Résultat net du groupe		1 315	-2 694
Résultat net du groupe par action		0,32 €	-0,65 €
Résultat net du groupe dilué par action		0,32 €	-0,65 €

III. — Tableau des flux de trésorerie consolidés.

(En milliers d'euros)	31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles :		
Résultat avant impôt	1 438	-3 094
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	2 706	6 161
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-1 089	-585
Charges financières	381	355
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	3 436	2 838
Variation des créances clients et autres débiteurs	-2 833	-2 082
Variation des stocks	-97	-133
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	320	468
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	826	1 090
Intérêts payés	-385	-324
Impôts sur le résultat payés	151	-52
Flux nets de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	592	714
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	-6 067	-6 795
Encaissement résultant de la cession d'immobilisations	2 924	1 126
Variation de périmètre	-378	-883
Flux nets de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-3 521	-6 553
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement :		
Variation des actions propres	-654	-189
Augmentation de capital		
Encaissements provenant d'emprunts à long terme	550	10 033
Remboursement de dettes à long terme	-1 248	-7 369
Dividendes versés (0,15 euro par action)	-622	-625
Flux nets de trésorerie net provenant des activités de financement	-1 974	1 849
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-4 903	-3 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	51 306	55 295
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	46 402	51 306

IV. — Variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros.)

Exercice 2005	Capital	Primes	Bénéfices accumulés	Résultat consolidé	Capitaux Propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux Propres totaux
Situation au 31/12/2004 en normes IFRS	4 176	9 558	42 632	850	57 216	1 599	58 815
Réévaluation des titres non consolidés			-29		-29		-29
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			381		381	13	394
Total Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres			352		352	13	365
Résultat de l'exercice 2005				-2 694	-2 694	-76	-2 770
Total des produits et charges comptabilisés de la période				-2 694	-2 694	-76	-2 770
Résultat de l'exercice 2004			850	-850			
Variation des actions propres	-18		-171		-189		-189
Incidence des variations de périmètre			86		86	-970	-884
Dividendes versés (0,15 euro par action)			-626		-626		-626
Situation au 31/12/2005 en normes IFRS	4 158	9 558	43 123	-2 694	54 145	566	54 711

Exercice 2006	Capital	Primes	Bénéfices accumulés	Résultat Consolidé	Capitaux Propres part du groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux Propres totaux
Situation au 31/12/2005 en normes IFRS	4 158	9 558	43 123	-2 694	54 145	566	54 711
Annulation de la réévaluation des titres non consolidés suite à leur cession					-701	-13	-714
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							0
Total résultat net comptabilisé directement en capitaux propres					-701	-13	-714
Résultat de l'exercice 2006				1 315	1 315	21	1 336
Total des produits et charges comptabilisés de la période				1 315	1 315	21	1 336
Résultat de l'exercice 2005			-2 694	2 694	0		0
Variation des actions propres	-32		-622		-654		-654
Incidence des variations de périmètre			-115		-115	-264	-379
Dividendes versés (0,15 euro par action)			-622		-622		-622
Situation au 31/12/2006 en normes IFRS	4 126	9 558	39 070	1 315	53 368	310	53 678

V. — Annexe aux comptes consolidés.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 de la société SABETON, dont le siège social est à Dardilly (69570) – 34, route d'Ecully, d'une durée de 12 mois, arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 avril 2007.

1. — Faits significatifs de l'exercice.

— Apport à l'offre publique initiée par la société FONCIERE SAINT HONORE des 5 450 actions détenues par la COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU dans la CIE FRANCAISE DES ETABLISSEMENTS GAILLARD (C.F.E.G.) moyennant le prix de 435,24 euros par action. Cette cession a dégagé une plus-value brute de 928 milliers d'euros.

— Cessions d'actifs immobiliers moyennant le prix global de 545 milliers d'euros.

2. — Périmètre et méthodes de consolidation.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 est le suivant :

Société	R.C.S.	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
		2006	2005	2006	2005
Sabeton SA	958 505 729			Mère	Mère

Cie Agricole de la Crau SA	542 079 124	98,15 %	96,54 %	IG	IG
Saint Jean SAS	311 821 268	100,00 %	100,00 %	IG	IG
SAS du Royan	439 713 330	100,00 %	100,00 %	IG	IG
Remix SAS (1)	428 106 728		100,00 %		IG
SAS Parny	444 248 272	98,15 %	96,55 %	IG	IG

IG : intégration globale.

NC : non consolidée.

(1) La société REMIX a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 31 octobre 2006 au profit de SABETON.

3. — Règles et méthodes comptables.

3.1. Principes de consolidation. — Sauf indication contraire, les montants contenus dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros. Les comptes consolidés de SABETON sont établis en norme IFRS, conformément au règlement de l'Union Européenne adopté en juillet 2002. Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes, sauf évolutions réglementaires.

3.2. Modalités retenues. — Aucune norme publiée, mais d'application non obligatoire au 1er janvier 2006, n'est appliquée par anticipation.

— Généralités : La consolidation est effectuée sur la base des comptes et documents sociaux arrêtés au 31 décembre 2006 par chaque société. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

— Ecarts d'évaluation : Les écarts d'évaluation représentent la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

— Ecarts d'acquisition : Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre les coûts d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les acquisitions et cessions réalisées antérieurement au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraitées en application de l'option offerte par IFRS 3.

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs. Les tests de dépréciation au 31 décembre 2006 ont été réalisés sur la base de l'actualisation des flux futurs de trésorerie sur une période de quatre ans en tenant compte d'un taux d'actualisation de 8,4 % pour la société SAINT JEAN et d'un taux de 4 % pour la Compagnie Agricole de la Crau.

— Immeubles de placement : Les immeubles de placement ont été évalués à leur juste valeur au 1er janvier 2004 pour le passage aux normes IFRS, date à laquelle la norme IAS 40 a été appliquée par anticipation. Pour les exercices suivants, il a été décidé de ne pas enregistrer les variations de la juste valeur.

— Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composant	Bureaux de Dardilly		Bureaux de Paris	
	% total	Durée	% total	Durée
Gros oeuvre	30	50 ans (1)	40	50 ans (1)
Façade	15	30 ans	20	25 ans
Installations générales et techniques	30	15 ans	25	20 ans
Agencements	25	10 ans	15	10 ans

(1) La valeur résiduelle nette de frais de sortie au 31 décembre 2006 étant au moins égale à la juste valeur du 1er janvier 2004, aucun amortissement n'est constaté sur le composant « gros oeuvre ».

Les justes valeurs au 1er janvier 2004 ont été déterminées sur la base d'une évaluation faite par un expert immobilier pour les bureaux de DARDILLY et par une agence immobilière pour les bureaux de PARIS.

— Immobilisations : Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les procédés et droits similaires correspondant aux droits d'usage des logiciels acquis par le groupe. Ces logiciels sont amortis selon leur durée probable d'utilisation, soit un, trois et cinq ans pour ceux acquis avant le 1er janvier 2004 ou trois et cinq ans pour ceux acquis après le 1er janvier 2004.

La valeur brute des immobilisations inscrites à l'actif du bilan correspond à leur coût historique amorti à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ayant fait l'objet d'une réévaluation. Cette réévaluation n'a pas été retraitée en raison de son caractère non significatif. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

— Amortissement des immobilisations corporelles : L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif pour les immobilisations acquises jusqu'au 31 décembre 2003 en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Matériel	5 ans
Installations générales	10 ans
Matériels de bureau et informatique	3 ans
Matériel de transport d'occasion	1 an

Mobilier	10 ans
----------	--------

— Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles : Le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles, ce test de valeur est réalisé lorsqu'il existe des indices internes ou externes de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de valeur est mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté conformément à IAS 14 dans le cadre de la présentation de l'information sectorielle. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité. Compte tenu de l'organisation du groupe, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à cette valeur recouvrable.

Lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle, hors écarts d'acquisition, s'apprécie au cours d'un exercice et qu'elle excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

— Titres immobilisés : Les titres immobilisés sont des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont ainsi évalués à leur juste valeur, sans déduire les coûts de transaction liés à la cession de ces actifs, à l'exception de ceux qui ne sont pas cotés sur un marché actif ou dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable qui sont alors mesurés au coût.

— Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits sont valorisés au coût de production. Lorsque le prix de vente des produits est inférieur au prix de revient, une dépréciation des stocks est constituée, correspondant à l'écart entre prix de revient et prix de vente.

— Créances : Les créances d'exploitation sont évaluées à leur coût historique.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de clôture de l'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées de manière à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

— Disponibilités et valeurs mobilières de placement : Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

— Subventions d'investissements : Les subventions d'investissements sont reclassées en compte de régularisation passif.

— Provisions : Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Les engagements en matière de retraite comptabilisés au 31 décembre 2006 pour l'ensemble des salariés ont fait l'objet d'une provision d'un montant de 179 milliers d'euros selon la méthode rétrospective en tenant compte de la convention collective, de l'ancienneté et de l'âge des salariés, d'une table de mortalité, d'un taux de turnover faible, d'une revalorisation des salaires de 1,5 % et de 1 % pour SAINT JEAN, d'un taux d'actualisation de 4,11 %, d'un taux de charges sociales moyen de 43 % et de 32,80 % pour SAINT JEAN. L'intégralité de la dette actuarielle a été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2006.

— Impôts différés : Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant :

- du décalage dans le temps entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges ;
- de la comptabilisation des écarts d'évaluation constatés lors de la première consolidation d'une filiale ;
- des actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés par entité fiscale.

Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible.

— Résultat par action : Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

3.3. Flux de trésorerie consolidés. — Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, l'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant.

4. — Notes sur le bilan actif.

4.1. Ecarts d'acquisition des titres consolidés :

— Valeur brute et valeur nette des écarts d'acquisition :

Société	Valeur brute			Valeur nette		
	31/12/2005	Entrées	Sorties	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2006
Sous-groupe CAIC (1)	1 252		38	1 214	1 214	1 214
Total	1 252		38	1 214	1 214	1 214

— Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition :

Société	Durée d'amortissement	Amortissements 31/12/2005	Dotation 2006	Reprise 2006	Dépréciation 31/12/2006
Sous-groupe C.A.I.C (1).....	10 ans	38		38	
Total amortissement et dépréciation		38		38	
Valeur nette comptable		1 214			1 214

(1) Filiale de SABETON absorbée par cette dernière en novembre 2000.

4.2. Immobilisations incorporelles :

	31/12/2005	Acquisition / dotation	Cession / reprise	31/12/2006
Valeurs brutes :				
Fonds de commerce	15		15	
Logiciels et marques	347	64	21	390
Usufruits	256		256	
Total	618	64	293	390
Amortissements :				
Fonds de commerce	-15		15	
Logiciels et marques	-147	-79	21	-205
Usufruits	-252	-4	256	
Total	-414	-83	292	-205
Montant net	204	-19		185

4.3. Immobilisations corporelles :

	31 122 005	Acquisition / dotation	Cession / reprise	Transfert de compte	31 122 006
Valeurs brutes :					
Terrains	973	55			1 028
Constructions	10 343	367	-363		10 347
Installations techniques, matériel et outillage.	9 535	2 240	-195		11 580
Autres	995	195	-188		1 002
Immobilisations en cours	982	3 740			4 722
Avances et acomptes	109	526			635
Total	22 937	7 122	-746		29 313
Amortissements :					
Terrains	-47				-47
Constructions	-1 302	-607	363		-1 546
Installations techniques, matériel et outillage.	-3 505	-1 304	163		-4 646
Autres	-645	-145	171		-619
Avances acomptes					
Total	-5 499	-2 056	697		-6 858
Montant net	17 439	5 066	-49		22 456

4.4. Immeubles de placement :

	31/12/2005	Acquisition / dotation	Cession / reprise	31/12/2006
Valeurs brutes terrains :				
Dardilly	807			807

Paris	147		-147	
Total	954		-147	807
Valeurs brutes constructions :				
Dardilly	2 040			2 040
Paris	220		-220	
Total	2 260		-220	2 040
Amortissements :				
Dardilly	-204	-102		-306
Paris	-16	-8	24	
Total	-220	-110	24	-306
Montant net	2 994	-110	-343	2 541

L'immeuble de placement situé rue Vézelay à Paris a été cédé au cours de l'exercice moyennant un prix de cession de 465 milliers d'euros.

4.5. Immobilisations financières :

	31/12/2005	Acquisition / dotation	Cession / reprise	Variation juste valeur	31/12/2006
Titres GAILLARD (1)	2 158		-2 158		
Titres ALTAGIS	2				2
Autres immobilisations financières	27				27
Dépréciations	-24				-24
Montant net	2 163		-2 158		5

(1) Cf. les faits significatifs

4.6. Stocks :

	31/12/2006	31/12/2005
Stocks matières premières	775	736
Stocks produits finis	209	144
Dépréciations	-7	
Total	977	880

4.7. Clients et comptes rattachés :

	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients	2 825	2 526
Créances douteuses	64	57
Dépréciations des créances douteuses	-63	-56
Montant net	2 826	2 527

L'ensemble des créances clients est à moins d'un an à l'exception des créances douteuses.

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

	31/12/2006	31/12/2005
SICAV	1 744	50 579
Certificats de dépôt négociables	44 058	
Actions et obligations	18	18
Total des valeurs mobilières de placement	45 820	50 597

Dépréciations	-2	-2
Montant net des valeurs mobilières de placement	45 818	50 595
Disponibilités	948	817
Montant net des valeurs mobilières de placement et disponibilités	46 766	51 412

4.9. Autres actifs courants :

	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes sur commandes	43	25
Etat, TVA et autres créances	9 004	6 696
Autres créances en valeur brute	9 047	6 721
Dépréciations des créances	-678	-686
Autres créances en valeur nette	8 369	6 035
Charges constatées d'avance	573	373
Montant net	8 942	6 408

L'ensemble des créances est exigible à moins d'un an, à l'exception des créances douteuses. Les principales créances sont :

— la somme de 3 095 milliers d'euros, correspondant à la somme réglée par la Cie Agricole de la Crau en exécution du jugement du 27 octobre 2005, qui reste comptabilisée en créance sur l'Etat à l'actif du bilan et est compensée par une provision pour risques du même montant, tant que les procédures afférentes à ce litige ne sont pas terminées ;

— la somme de 1 303 milliers d'euros, correspondant, en principal et intérêts, au séquestre des fonds issus des ventes intervenues sur des terres de la Cie Agricole de la Crau concernées par l'inscription d'hypothèque prise à la requête de Receveur Général des Finances, dont le remboursement dépend de l'issue des procédures en cours avec l'Etat ;

— la somme de 2 372 milliers d'euros, correspondant au prix relatif à l'apport par la CIE AGRICOLE DE LA CRAU des actions CIE FRANCAISE DES ETS GAILLARD à l'offre publique initiée par la société FONCIERE SAINT HONORE.

5. — Notes sur le bilan passif.

5.1. Capital social :

	Nombre d'actions(1)	Valeur nominale	Total
Début exercice	4 157 825	1 €	4 157 825 €
Annulation actions propres	-31 475	1 €	-31 475 €
Fin exercice	4 126 350	1 €	4 126 350 €

(1) Complètement libérées

La distribution de dividendes proposée à l'assemblée générale du 20 juin 2007 est de 0,18 euro par action, soit la somme totale de 731 milliers d'euros pour les 4.063.384 actions composant le capital social à ce jour.

5.2. Réserves attribuables au groupe :

	31/12/2006	31/12/2005
Prime d'émission	9 559	9 558
Réserve légale	420	420
Réserves réglementées		
Autres réserves et report à nouveau	46 269	48 799
Réserves consolidées	(8 319)	(6 096)
Total réserves attribuables au groupe	47 927	52 681

5.3. Echancier des emprunts :

	31/12/2006

Moins d'un an	1 196
Un an à cinq ans	3 181
Plus de cinq ans	5 163
Total	9 540

5.4. Impôts sur le résultat. — Le solde net des impôts différés passifs résultant de la compensation des impôts différés actifs et passifs compensés par entité fiscale, qui s'élève à 343 milliers d'euros au 31 décembre 2006, se présente comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005	Variation
Décalages temporaires	125	135	-10
Activation déficits reportables	982	892	90
Retraitements / éliminations	-1 450	-1 257	-193
Total	-343	-229	-113

	31/12/2006	31/12/2005
Impôt exigible	-11	-11
Impôt différé	113	-313
Charge d'impôt de l'exercice	102	-324

Par application du principe de prudence, le déficit fiscal de la Cie Agricole de la Crau s'élevant à 1 554 milliers d'euros, n'a pas donné lieu à la constatation d'un impôt différé actif.
Le calcul de l'impôt est le suivant :

	31/12/2006
Résultat consolidé avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition	1.438
Résultats soumis à des taux différents du taux normal	-789
Décalages permanents fiscaux	-51
Soit base soumise au taux normal de 33,33 %	598
Charge d'impôt correspondante	199
Gains liés à l'utilisation des bénéfices de la Cie Agricole de la Crau	-86
Crédits d'impôts divers	-11
Total	102

Il n'y a aucun impôt sur les résultats soumis à des taux différents du taux normal en raison de l'imputation de moins-values à long terme antérieures.

5.5. Provisions :

	31/12/2005	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Provision sur litige avec l'Etat (1)	10 957	479		11 436
Provision sur dommages et intérêts perçus de l'Etat (2)	972			972
Autres provisions pour risques	24	24	19	29
Provision pour indemnités départ en retraite	206	60	86	179
Total	12 159	563	105	12 616

(1) Correspond à une provision pour risque constituée au titre de la convention signée avec l'Etat en 1940 à la suite :

— de l'inscription par le receveur général des finances d'une hypothèque légale sur la quasi-totalité des terres de la société en vertu des titres exécutoires qu'il lui a délivrés au cours de l'exercice 2000, estimant que la compagnie est redevable d'une participation de l'Etat aux résultats et au boni de liquidation ;

— des jugements rendus par le tribunal administratif de Marseille en octobre 2005 qui a rejeté toutes les demandes de la compagnie, à l'exception de la demande d'annulation du titre exécutoire de 4,7 millions d'euros émis en octobre 2000 au titre du partage du boni de liquidation, pour laquelle l'Etat a fait appel. La compagnie a fait appel des deux autres jugements.

(2) La compagnie avait intenté des actions en responsabilité contre l'Etat en vue d'obtenir réparation des préjudices qu'elle avait subis du fait du non respect par l'Etat de ses engagements et des arrêtés du préfet des Bouches-du-Rhône refusant le droit d'exploiter à des acquéreurs avec lesquels la compagnie avait signé des promesses de vente. Le tribunal administratif de Marseille a rendu, en mars 2005, une décision favorable à la compagnie lui allouant des dommages et intérêts. Compte tenu de l'appel interjeté par l'Etat, la somme perçue de ce dernier au cours de l'exercice 2005,

soit 972 milliers d'euros, fait l'objet d'une provision pour risque de même montant.

La société SAINT JEAN avait engagé en 2004 une action judiciaire contre PANZANI à qui elle réclamait des dommages et intérêts de 4,8 millions d'euros en réparation du préjudice subi du fait de la résiliation brutale, à effet du 1er juillet 2003, du contrat par lequel PANZANI lui avait confié, en mai 2000, la fabrication de ses pâtes fraîches. PANZANI s'était portée demanderesse reconventionnelle et réclamait à SAINT JEAN la somme de

5,1 millions d'euros au titre du préjudice qu'elle estimait avoir subi. Sur la base de l'analyse des pièces de procédure, aucune provision n'avait été constituée au titre de cette réclamation. Par jugement en date du 14 septembre 2006, le Tribunal de Commerce de Lyon a prononcé la résiliation du contrat aux torts exclusifs de PANZANI et a indiqué qu'aucune exécution fautive de ses obligations contractuelles ne pouvait être reprochée à la société SAINT JEAN. A ce titre, SAINT JEAN a perçu au cours de l'exercice la somme de 83 milliers d'euros, comptabilisée dans un compte « créiteurs divers » compte tenu de l'appel interjeté par SAINT JEAN.

5.6. Autres passifs non courants :

	31/12/2006	31/12/2005
Subventions investissement	1 475	1 473

5.7. Fournisseurs et autres créiteurs :

	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fiscales et sociales	2 336	2 623
Dettes sur immobilisations	1 828	710
Autres dettes	543	287
Comptes de régularisation	1	11
Fournisseurs	3 589	3 230
Total	8 297	6 861

6. — Notes sur le compte de résultat.

6.1. Produits des activités ordinaires :

	31/12/2006	31/12/2005
Ventes marchandises		35
Production vendue biens	22 538	18 602
Production vendue services	528	502
Total produits des activités ordinaires	23 066	19 139

6.2. Charges de personnel et effectifs du groupe :

Charges de personnel	31/12/2006	31/12/2005
Salaires et traitements	4 584	4 046
Charges sociales	1 671	1 517
Participation des salariés		
Total	6 255	5 563

Effectifs des sociétés intégrées globalement	31/12/2006	31/12/2005
Cadres	23	24
Agents de maîtrise	38	39
Employés	11	18
Ouvriers	102	97
Total	174	178

6.3. Autres achats, impôts et charges externes :

	31/12/2006	31/12/2005
Autres achats et charges externes	4 775	4 564
Impôts, taxes et versements assimilés	717	532
Total	5 492	5 096

6.4. Autres produits et charges :

	31 122 006	31 122 005
Plus-values sur cessions d'actifs (1)	1 090 (2)	582
Reprise subvention d'investissement	145	55
Dotations / reprises sur provisions	-472	-4 146
Transferts de charges	63	103
Autres produits /charges	100	931
Total	927	-2 475

(1) Cf. faits significatifs.

(2) Correspond à une plus-value affectée pour 1 131 milliers d'euros au secteur gestion de patrimoine et de services et à une moins-value affectée pour 41 milliers d'euros au secteur agroalimentaire.

6.5. Produits et charges financiers :

	31/12/2006	31/12/2005
Produits cessions valeur mobilière de placement	438	1 167
Intérêts sur Certificats de dépôt négociables	991	
Produits financiers divers	109	91
Intérêts et charges assimilées	-403	-355
Résultat financier	1 135	903

7. — Autres informations.

7.1. Rémunération des membres du Conseil d'Administration. — Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration s'élèvent à 22 milliers d'euros pour la société SABETON et à 1,8 millier d'euros pour la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

En ce qui concerne les organes de direction de la société, la rémunération brute versée à Monsieur Claude GROS s'est élevée à 128 milliers d'euros. De plus, il a bénéficié, au cours de l'exercice, du Plan Epargne Entreprise en vigueur dans la société et à perçu, à ce titre, un abondement de 4 milliers d'euros.

7.2. Information sectorielle :

— Définition des secteurs : Les secteurs retenus pour la présentation de l'information sectorielle reprennent les principales activités exercées par les entités économiques composant le groupe Sabeton à savoir : l'agroalimentaire pour les sociétés Saint Jean et SAS du Royans et la gestion de patrimoine pour les sociétés Sabeton et Compagnie Agricole de la Crau.

La SAS Parny, dont l'activité n'est pas significative, n'a pas été retenue dans l'information sectorielle.

— Principes d'affectation aux secteurs retenus : Pour les sociétés Sabeton et Compagnie Agricole de la Crau, les produits et charges financiers sont pris en compte dans le secteur gestion de patrimoine. Les actifs et passifs significatifs correspondants sont rattachés au même secteur ainsi que les frais

administratifs et les frais de siège de Sabeton. Les immeubles et terrains détenus par ces sociétés mais destinés à une activité agroalimentaire ainsi que les produits et charges correspondants sont rattachés au secteur agroalimentaire.

Pour les sociétés Saint Jean et SAS du Royans du secteur agroalimentaire, les produits et charges financières ainsi que les actifs et les passifs correspondants ne sont pas pris en compte dans l'information sectorielle. Les valeurs mobilières de placement, les emprunts et la trésorerie en sont donc exclus.

— Secteur agroalimentaire :

Informations sur le compte de résultat	31/12/2006	31/12/2005
Produits sectoriels :		
Clients externes	23 093	19 131
Autres secteurs		
Total produits sectoriels	23 093	19 131
Charges sectorielles :		
Avec impact sur trésorerie	-20 379	-17 270
Dotation aux amortissements	-2 097	-1 777
Autres charges sans impact sur trésorerie	-117	-315
Total des charges sectorielles	-22 593	-19 362
Résultat sectoriel	500	-231

Informations sur le bilan	31/12/2006	31/12/2005
Actifs sectoriels	28 795	23 057
Investissements sectoriels	7 159	6 402
Passifs sectoriels	8 772	6 618

Le chiffre d'affaires à l'exportation s'élève à 525 milliers d'euros contre 542 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les autres informations sectorielles concernent des éléments situés en France.

— Secteur gestion de patrimoine et services :

Informations sur le compte de résultat	31/12/2006	31/12/2005
Produits sectoriels :		
Clients externes	4 884	3 457
Autres secteurs	115	199
Total produits sectoriels	4 999	3 656
Charges sectorielles :		
Avec impact sur trésorerie	-1 241	-1 464
Dotation aux amortissements	-151	-195
Autres charges sans impact sur trésorerie	-2 304	-4 491
Total des charges sectorielles	-3 696	-6 150
Résultat sectoriel	1 303	-2 494

Informations sur le bilan	31/12/2006	31/12/2005
Actifs sectoriels	56 550	61 930
Investissements sectoriels	27	4
Passifs sectoriels	1 038	1 703

Les informations sectorielles présentées concernent des éléments situés en France.

— Tableau de passage information sectorielle / comptabilité : Les produits, charges, actifs et passifs ne pouvant pas être affectés à un secteur en particulier sont exclus de l'information sectorielle.

	Agro alimentaire	Gestion patrimoine	Secteurs non significatifs	Eléments non sectoriels	Total
Résultat sectoriel	500	1 303	-13	-454	1 336
Actifs sectoriels	28 795	56 550	0	604	85 949
Passifs sectoriels	8 772	1 038	2	(1) 76 137	85 949

(1) Dont 53 679 milliers d'euros de capitaux propres et 12 959 milliers d'euros de provisions pour risques et charges.

7.3. Engagements hors bilan :

— Engagements reçus : Nantissement au profit de SABETON de 99.662 actions ALLAXIA et cautionnement personnel du dirigeant en garantie du remboursement du crédit vendeur de 598 milliers d'euros consenti par SABETON à E. COMPANION et du paiement des éventuels intérêts de retard. Afin de favoriser la recapitalisation de la société ALTAGIS, et donc de permettre le recouvrement de la totalité de ses créances liées à la cession de BVA intervenue en 2002, votre société a cédé, en mai 2004, la quasi-totalité des titres ALTAGIS qu'elle détenait au prix de 5,50 euros par action. Cette opération a été assortie d'un engagement par les acquéreurs de verser un complément de prix, pour le cas où ils viendraient à céder ultérieurement leurs actions à un prix supérieur à 5,50 euros.

— Engagements donnés : Options d'achat consenties sur 5 % du capital de SAINT JEAN au Président de SABETON, et sur 5 % au personnel de SAINT JEAN, à un prix d'exercice, d'une valeur à ce jour, de 8,83 euros par action et exerçable du 1er juillet 2010 au 31 juillet 2015. Ces options d'achat sont assorties d'options de vente exerçables à compter du 1er juillet 2015.

SABETON, SAINT JEAN et SAS DU ROYANS se sont engagées vis-à-vis de l'établissement prêteur, à inscrire, à première demande de sa part, une hypothèque de premier rang sur l'immobilier de ROMANS, en garantie du remboursement par SAINT JEAN d'un emprunt de 10 millions d'euros contracté en 2005 dont le solde est de 8,9 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Suite à la cession des Ets JACQUIER, garantie d'actif net expirant le 31 décembre 2007.

En application de la Loi du 2004-391 du 4 mai 2004 relative notamment au droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées au titre du DIF par les salariés du groupe s'élève à 8.499 heures. Au cours de l'exercice, 32 heures ont donné lieu à demande.

0705041